

Avis de Soutenance

Monsieur Ugo ASSOUD

Droit Public

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

La médiation en droit administratif

dirigés par Monsieur Guylain CLAMOUR et Madame Marion UBAUD-BERGERON

Soutenance prévue le **vendredi 14 novembre 2025** à 14h00

Lieu : Faculté de Droit et de Science politique, 39 Rue de l'Université, 34060 Montpellier Cedex 2

Salle : des actes

Composition du jury proposé

M. Guylain CLAMOUR	Université de Montpellier	Directeur de thèse
Mme Hélène HOEPFFNER	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	Rapporteuse
M. Gweltaz EVEILLARD	Université de Rennes	Rapporteur
M. Benoît PLESSIX	Université Paris-Panthéon-Assas	Examineur
Mme Marion UBAUD-BERGERON	Université de Montpellier	Co-directrice de thèse

Mots-clés : Médiation, Droit administratif, Contrats, Modes amiables de règlement des différends,

Résumé :

Cette thèse entend mettre en lumière l'originalité de la notion de médiation en droit administratif, originalité souvent sous-estimée, et parfois même ignorée. Cette singularité est liée à son histoire, il est vrai mouvementée. Poursuivant des finalités distinctes par rapport à son homologue privatiste, la médiation est sous-tendue par des raisons spécifiques à la puissance publique. Or ces considérations, qui ne sont pas étrangères à sa naissance, exercent une influence fondamentale sur la manière dont elle est mise en œuvre, sur les traits caractéristiques de la personne au travers de laquelle elle prend forme, ainsi que sur le résultat auquel elle est censée parvenir. En somme, il s'agit de démontrer que la médiation en droit administratif constitue une notion autonome, irréductible à d'autres objets et gouvernée par une logique qui lui est propre.